



## LE MOT DU MAIRE

2005-2025 : Vingt ans. Quel bel âge ! C'est un anniversaire que nous fêterons à la rentrée de septembre puisque cela fera vingt ans que notre école maternelle a été inaugurée, dix ans après la fermeture de l'école primaire en 1995.

A l'époque, nous étions une poignée d'élu(e)s, encore novices dans les affaires communales, et nous étions soudés autour de cet objectif : réouvrir l'école, objectif que nous avons réussi à atteindre grâce à un vrai travail d'équipe. Si certains n'y croyaient pas et nous considéraient comme de doux rêveurs, notre persévérance a permis de créer une belle dynamique dans la commune. J'en profite pour remercier notre enseignante, Laetitia Duprat, ainsi que toute ses collaboratrices et les féliciter pour leur professionnalisme.

Cette belle dynamique, nous la retrouvons aussi au cœur de notre village avec la boulangerie de la famille Mongendre. Ensemble, ils ont obtenu le prix départemental de la meilleure baguette "Tradition" et ce n'est pas un hasard. C'est la récompense de leur expérience, de leur talent, de leur souci de qualité et de leur courage. Félicitations à eux et merci du service qu'ils nous apportent à tous. En plus, ils ont su faire découvrir les coulisses de leur métier, de manière

simple et ludique, aux enfants de l'école et cela a été une initiative particulièrement appréciée.

Un peu plus loin, au bout du bourg ou plutôt, "Au Coin du Bourg", c'est la famille Cornieux-Govignon que nous pouvons applaudir puisque, après de longs mois de fermeture, Marie-Anne et ses enfants, Lola et Gabin, ont repris les commandes de l'épicerie multiservices dont nous avons tant besoin. C'est un nouveau lieu de vie qui s'est recréé rapidement et la population locale, comme celle des alentours, a plaisir à s'y rendre et apprécie le cadre, les produits proposés et la qualité de l'accueil.

Bien sûr, nos territoires ruraux restent fragiles et nous devons toujours rester vigilants mais quel plaisir de voir notre village redevenir vivant. "Village vivant", c'est le nom d'une association de notre territoire communautaire, et je trouve que c'est une appellation qui nous irait très bien !

Bonne lecture et bel été à vous.

Gérard Vernis

## À NOTER SUR VOS AGENDAS

- Du vendredi 1<sup>er</sup> au lundi 4 août : Fête patronale organisée par le Comité des fêtes
  - Vendredi 1<sup>er</sup> août : Concours de pétanque
  - Samedi 2 août : Rifles
  - Dimanche 3 août : Marché des producteurs
  - Lundi 4 août : Soirée jambon à la broche
- Dimanche 31 août : Randonnée des Baladins
- Dimanche 21 septembre : Brocante organisée par Lucky Country Time
- Vendredi 26 septembre : Reprise des Veillées à Franchesse
- Samedi 4 octobre : Bal Trad' organisé par Cap' au Village
- Samedi 8 novembre : Soirée dansante organisée par le Comité des fêtes
- Mardi 11 novembre : Commémoration

Mairie : 11 pl. Marguerite Chanier - 03160 Franchesse - Tél : 04 70 66 26 26

Courriel : mairie-franchesse@wanadoo.fr - Site internet : www.franchesse.fr - Page Facebook : Mairie de Franchesse

Agence postale communale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h00-11h15.

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 - Samedi 9h00-12h00.

Permanences France Services : Tous les premiers jeudis du mois de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente.

# Événements du premier semestre 2025

## VŒUX DU MAIRE

Dimanche 5 janvier 2025, le Maire et l'équipe municipale ont présenté les vœux de la municipalité à un public de Lanciers nombreux dans la salle des fêtes.



Le Maire Gérard Vernis a brossé le panorama des réalisations et manifestations de l'année passée et a présenté les projets 2025.

Parmi eux, la perspective de la réouverture du multi-services a provoqué des applaudissements nourris. Les actions des associations ont également été présentées. De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus surtout pour la fête d'août organisée par le Comité des fêtes.

Les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés par un bon d'achat de plantes. Nous les remercions de contribuer à l'embellissement de la commune.



Comme le veut la tradition, un pot a clôturé cette matinée autour de la galette des rois préparée par Manon, notre boulangère.

## 19 MARS HOMMAGE GUERRE D'ALGERIE

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Mardi 19 mars 2025, à Franchesse, un public nombreux est venu honorer les civils et soldats morts au combat. Les élus de Franchesse étaient accompagnés de représentants des anciens combattants, des maires et élus de communes voisines notamment Bourbon (les cérémonies de Bourbon et Franchesse ayant été faites en partenariat) ainsi que des représentants de la gendarmerie et des pompiers.

De nombreux porte-drapeaux ont rendu les honneurs au monument aux morts.

Le Maire a lu le message de Patricia Miralès, secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire. Ainsi que le souligne ce message, « le 19 mars

1962, à midi, les armes se sont tues. Dans le fracas du siècle, une voix nouvelle s'élevait, celle d'un cessez-le-feu scellé par les accords d'Évian, mettant un terme à huit longues années d'un conflit qui n'avait pas encore dit son vrai nom. Se souvenir, ce n'est pas seulement commémorer. C'est reconnaître toutes les douleurs, mais aussi toutes les grandeurs, sans en taire aucune. C'est faire justice à ceux qui ont été oubliés. C'est honorer les sacrifices consentis.



« C'est porter un regard lucide sur le passé, non pour l'alourdir de nos jugements, mais pour en tirer des leçons utiles à notre temps et nous grandir dans le courage de la vérité.

La mémoire n'est pas un fardeau mais une lumière. Une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'Histoire ne se répète pas, pour que la souffrance d'hier ne nourrisse pas les fractures d'aujourd'hui, pour que les sacrifices consentis nourrissent aussi un sentiment d'appartenance, sans lequel il n'y a pas de socle pour que s'épanouisse la démocratie. »

## CHASSE AUX ŒUFS

Comme tous les ans, nombreux étaient les enfants de Franchesse et de Saint-Plaisir à chercher les œufs cachés au stade des Tutelles par les bénévoles du Comité des fêtes. Tout le monde a reçu du chocolat. Un pot de l'amitié avec crêpes a clôturé cette belle matinée. Un grand merci aux bénévoles toujours fidèles au poste.



## RANDONNEES DES BALADINS

Deux belles randonnées ont été organisées en avril et juin par les Baladins.

Des parcours variés et adaptés pour les marcheurs, les vélos et les cavaliers.



Des ravitaillements copieux ont satisfait les appétits des cavaliers et marcheurs.



La randonnée de juin s'est achevée par un repas pris en commun organisé par les Baladins.

Un grand merci à tous les bénévoles et employés de la mairie qui ont assuré la réussite de cet événement sur les magnifiques chemins de Francheffe.

**Rendez-vous le 31 août** pour une nouvelle aventure avec de nouveaux **chemins réouverts** cette année.

## COMMEMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 2025, le Maire de Francheffe, entouré des élus municipaux et de la population, a commémoré le 80<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts ; après une minute de silence en hommage aux femmes et aux hommes morts pour la France, le Maire a lu le message officiel.

Le message a cité le général de Gaulle qui incarnait la voix de la France libre et combattante et qui adressa ces mots à la nation : « Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus ! »



« Alors que le cycle des commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté.

Le traditionnel vin d'honneur a été partagé à l'issue de la manifestation. »

## CHŒUR DES LANCIERS

Le dimanche 15 juin l'église de Saint-Etienne de Francheffe a résonné de ses plus beaux sons. En effet la chorale le Chœur des Lanciers donnait son concert pour la troisième année consécutive depuis que l'association des choristes s'est installée dans notre village en 2023. Un public nombreux est venu écouter cette chorale toute jeune mais déjà très expérimentée et professionnelle jouer de nombreuses œuvres de Schubert, Fauré, Saint-Saëns, Bach, Rossini, Vivaldi et d'autres compositeurs. Dirigée par Véronique Sure, mezzo, professeur de chant et chef de cœur, la chorale est accompagnée au piano par Christophe Vincent, certifié en éducation musicale.

Le Chœur des Lanciers a vécu une riche saison musicale puisque les différents concerts les ont menés à Valigny, Clermont-Ferrand, Souvigny et enfin à Chantelle le 29 juin.



Photo phil.k.

# Travaux et entretiens réalisés

## LOGEMENT ROUETTON

Le logement situé au « Rouetton » récemment acquis par la commune a fait l'objet de travaux de remise à neuf. Il est loué depuis le 1<sup>er</sup> juillet.



## ASSAINISSEMENT

Des travaux d'assainissement ont eu lieu pour raccorder deux bâtiments au tout à l'égout **route d'Ygrande**.



Ils ont été réalisés par le syndicat de voirie d'Ygrande en mars 2025.

## RENOVATION DE L'ANCIENNE POSTE

Une **première tranche** de travaux a été réalisée en 2024 et début 2025 : changement de fenêtres et de portes-fenêtres ainsi que l'isolation du grenier par soufflerie (une technique qui consiste à projeter un matériau isolant en vrac, comme de la laine de roche,

sur les surfaces à isoler, notamment dans les combles perdus).



Une **deuxième et dernière tranche** sera réalisée cet été. En menuiserie, sont prévus le changement du châssis et de la porte du garage ainsi que la petite fenêtre du sous-sol. L'isolation des portes internes sera renforcée et enfin la rénovation intérieure exécutée. Le peintre doit commencer les travaux début juillet.

Ce logement sera ensuite proposé à la location.

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Éric Bouchon,
- Vincent Lecocq,
- Christine Prieur,
- Léa Sallé,
- Gérard Vernis.

# Le dossier : Finances communales

## COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Ce compte qui trace la réalisation des dépenses et des recettes de la commune pour l'année 2024 a été voté le 25 mars 2025.

### Investissement 2024

	Prévu	Réalisé
Dépenses	777 607,32 €	122 727,37 €
Recettes	777 607,32 €	118 940,93 €

En 2024 ont été réalisés 7 585 € pour une première tranche de toiture de l'église et 93 248,81 € pour l'achat de l'ex Hôtel du Centre et d'une maison dans le Rouetton, destinée à la location. À noter, divers travaux d'entretien comme le nettoyage des façades de l'école et des logements attenant pour 13 488 € et le solde du site internet pour 1 440 €. 6 964 € ont été consacrés au remboursement de la dette.

### Fonctionnement 2024

	Prévu	Réalisé
Dépenses	862 893,53 €	445 448,65 €
Recettes	862 893,53 €	926 409,74 €

Les **dépenses** financent le fonctionnement de la **mairie** et de **l'école** ainsi que les **subventions et participations à d'autres organismes** (Service incendie, Syndicat de voirie, Syndicat départemental d'énergie et les associations de la commune, entre autres).

Le Syndicat de voirie a réalisé des travaux de sécurité sur la route de Limoise avec l'installation d'écluses visant à ralentir la circulation et donc améliorer la sécurité. La route de Rouère a également été rénovée. Le syndicat a également réalisé les travaux d'embellissement de la place Pierre Brizon : les enrobés ont été refaits, de nouvelles places de stationnement ont été créées, du mobilier urbain a été installé et des plantations de fleurs réalisées.

Les **recettes** sont constituées principalement par les impôts locaux tels que la **taxe foncière** et la **taxe d'habitation** (progressivement supprimée et compensée par l'État) et par les **dotations de l'État**.

### Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 3 786,44 €  
Fonctionnement : + 479 961,09 €  
Résultat global : + 476 174,65 €

La **situation financière de la commune** est considérée comme bonne par la Direction des Finances de l'État.

## BUDGET 2025

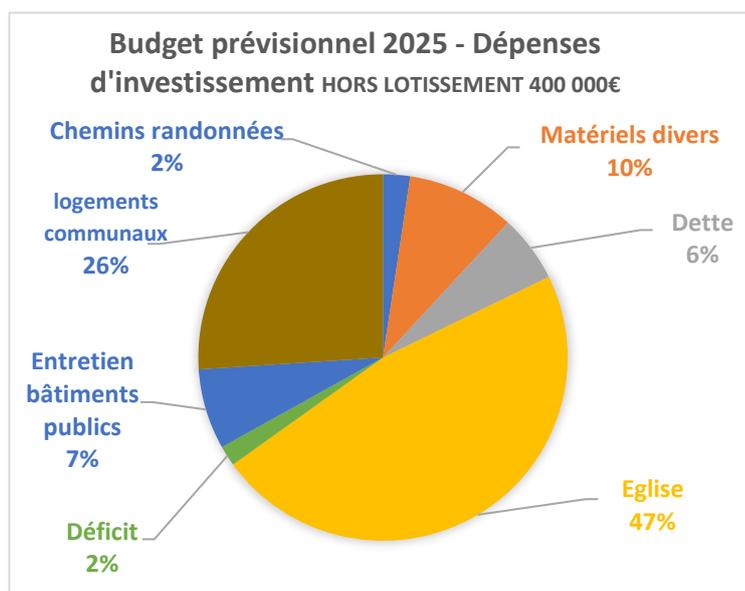
Le budget a été voté le 25 mars 2025.

### Investissement 2025

	Crédits nouveaux
Dépenses	711 288,56 €
Recettes	711 288,56 €

Les **dépense d'investissement 2025** concernent :

- l'**acquisition de matériel** pour 20 000 € ;
- L'**aménagement de chemins de randonnées** pour 5 000 €, (non consommé en 2024) ;
- La **restauration des toits de l'église** pour 100 000 € (subventions attendues pour ce projet) ;
- L'**entretien des bâtiments publics** pour 15 000 € ;
- Les **logements communaux** dont la rénovation du logement dans le Rouetton et de l'ancienne Poste en vue de leur mise en location ;
- Le **remboursement de la dette** pour 12 000 €.



Un **projet** est en cours d'étude pour favoriser la **construction sur le lotissement communal** de « la Chenevière ». Une dépense de 400 000 € est prévue.

Ces projets feront l'objet de demandes de subventions. Les montants ont été inscrits au budget.

Les recettes sont constituées par de l'épargne, un emprunt et des subventions.

Rappel : l'entretien des voiries communales est payé au Syndicat de voirie d'Ygrande sur le budget de fonctionnement.

### Fonctionnement 2025

Dépenses : 933 036,09 €

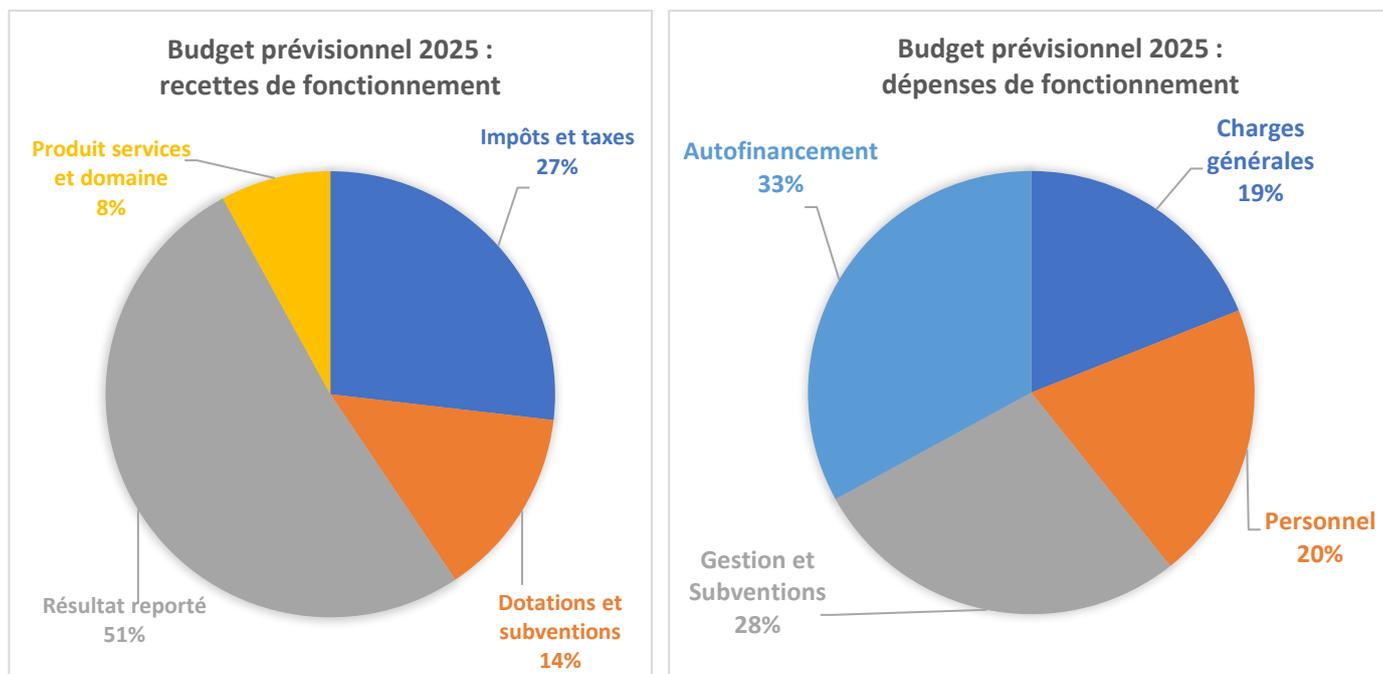
Recettes : 933 036,09 €

Ce budget finance le fonctionnement de la mairie et d'autres bâtiments communaux, ainsi que celui de l'école. La commune poursuivra le soutien aux associations de Francheville afin de favoriser l'activité économique, culturelle et sportive. Le budget 2025 permettra de poursuivre l'amélioration du cadre de vie par l'embellissement et le fleurissement des espaces publics dans le respect du développement durable, le développement du tourisme en lien avec le projet tourisme de la Communauté de communes en bocage bourbonnais et le maintien des services publics.

Les recettes sont constituées par le produit des impôts locaux pour 250 000 €, les dotations de l'État pour 128 500 €, et les produits divers pour 74 000 €. Le financement est aussi assuré par les excédents de fonctionnement reportés pour 480 000 €.

À noter que la section de fonctionnement permet un autofinancement des investissements 2025 de 307 761 €.

Le taux de fiscalité de la taxe foncière est resté inchangé.



### BUDGET 2025 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget 2025 de fonctionnement s'élève 13 933 €. Il est financé par la taxe assainissement pour 11 045 € et par l'épargne pour le solde.

En **investissement**, le budget s'élève à 97 189 €.

Ont été réalisés en 2024 des **travaux** de raccordement au réseau public route d'Ygrande. Une deuxième tranche sera réalisée en 2025, travaux financés en autofinancement.

# Ecole

## LES P'TITS BOULANGERS ET LES P'TITES BOULANGERES

Jeudi 3 avril, l'école maternelle de Franchesse était chaleureusement accueillie par toute l'équipe de la boulangerie « Chez Manon » à Franchesse.

Après nous être mis en tenue, toque et tablier, le boulanger nous a montré les ingrédients nécessaires à la fabrication de la pâte à pain. Nous avons vu le pétrin fonctionner et assisté à une démonstration de façonnage du pain. Anthony, l'apprenti boulanger a réalisé sous nos yeux une baguette et une baguette épis puis un hérisson, une tortue, une souris, un crocodile et un serpent avec des pâtons.



Nous avons ensuite essayé de l'imiter. Avec des morceaux de pâton nous avons réalisé notre pain. « C'est comme de la pâte à modeler ». Nous avons dû laisser nos créations à la boulangerie. Le boulanger nous a appris que la pâte avait besoin de se reposer pour bien gonfler et faire du bon pain.

Le lendemain, nous avons récupéré nos petits pains. Ils avaient été cuits dans le grand four que nous avons pu voir lors de la visite. Ils étaient dorés et surtout délicieux.

Nous remercions toute l'équipe de la boulangerie « Chez Manon » pour leur accueil et leur générosité.

## BILAN ET PERSPECTIVES

Il est ressorti lors du conseil d'école qui s'est tenu le 16 juin 2025 que le bilan des effectifs est plutôt positif malgré de nombreux départs au collège. En effet, en 2024-2025 les effectifs étaient de 13 élèves à Franchesse et 36 à Saint-Plaisir. À la rentrée de septembre, 15 élèves sont attendus à Franchesse et 25 élèves à Saint-Plaisir.

Il est à noter que Monsieur Mercier, instituteur et directeur à l'école de Saint-Plaisir sera remplacé par Madame Madet à la rentrée de septembre.

La classe en extérieur, qui rencontre un franc succès pour l'apprentissage des enfants, sera reconduite en septembre.

Les rencontres entre les deux écoles, qui ont favorisé la cohésion au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal, seront probablement reconduites également.

Suite à de trop nombreux impayés, il est important de noter une évolution concernant le règlement financier de la cantine et de la garderie. À la rentrée de septembre à Franchesse, un prélèvement automatique obligatoire sera mis en place. Un nouveau règlement scolaire sera distribué aux familles avant la fin de l'année scolaire, et sera joint à ce règlement le mandat SEPA à compléter. Il est à noter que si ces documents n'ont pas été fournis, les enfants pourront se voir refuser l'accès aux services communaux.

# Partenaires

## SEL DU PAYS DE LEVIS

Un réseau social local vient d'être créé : le SEL du pays de Lévis ! Porté par le Centre social et culturel de Lurcy-Lévis et des habitants des villages alentour, le SEL (ou système d'échange local) du pays de Lévis est ouvert à toute personne qui souhaite échanger ponctuellement des services, des savoirs, des biens, etc. avec une personne habitant dans les environs.

Fondé sur le respect mutuel, le partage et l'entraide, le SEL est un moyen de participer à une économie sociale et solidaire : on apporte aux autres ce que l'on a, en fonction de sa disponibilité et de son envie, et on demande ce dont on a besoin. L'un des avantages du SEL est que l'on n'est pas tenu de rendre à la personne de qui on a reçu, ce qui augmente considérablement les possibilités d'échanges et d'interactions.

Concrètement, il suffit de s'inscrire sur le site du SEL (ou de passer par le Centre social et culturel, si on n'a

pas d'ordinateur personnel ou des difficultés avec internet). Les « sélistes » inscrits peuvent ensuite publier et consulter des offres et des demandes. Un échange se fait entre deux membres qui s'accordent sur ses modalités et sa valeur. L'unité d'échange est le Tournesel, qui équivaut à une minute de temps passé.

Par exemple, on peut aider une personne à cueillir des fruits dans son jardin pendant une heure et ainsi engranger 60 Tournesels sur son compte.

Le SEL du pays de Lévis organise régulièrement des rencontres entre les membres et membres en devenir, comme autant d'occasions d'entretenir les liens et la convivialité entre les habitantes et habitants du secteur.

Pour en savoir plus : 04 70 67 91 35 - 07 69 93 32 67  
<https://selfpaysdelevis.communityforge.net/> -

Contacts sur Franchesse :  
Isabelle DESURIER : 06 84 30 38 43  
Jessica LEFEVRE : 06 63 26 95 12

# Activités des associations

## CLUB DES LANCIERS

Le Club des Lanciers a organisé une **croisière-déjeuner** sur le bateau « Ville de Digoin », le mercredi 11 juin. L'occasion pour 10 membres de l'association de passer une belle journée tout en découvrant le **pont-canal de Digoin** surplombant la Loire, de passer l'écluse N°1, de naviguer dans le grand bassin et de passer l'embranchement du Canal de Roanne. Cette balade commentée de trois heures était agrémentée d'un excellent déjeuner servi à bord.

Cette journée, bien que très chaude, fut très appréciée des participants.



## LUCKY COUNTRY TIME

L'association Lucky Country Time compte 46 adhérents et attend de nouvelles inscriptions à la rentrée.

La **saison 2024-2025** fut riche en événements :

- 4 août, démonstration de danses pour la fête patronale,
- 15 septembre, 1<sup>re</sup> brocante avec une belle participation d'exposants,
- 13 octobre, bal des débutants,
- 14 décembre, repas de fin d'année,
- 12 janvier, galette des rois,
- 22 mars, bals tous niveaux,
- en avril, remises des chocolats de pâques,
- 14 juin, repas de fin de saison,

et tout ça dans une très belle ambiance et avec beaucoup de participation des adhérents.



La **saison 2025-2026** commencera par la fête patronale le 3 août avec notre participation de 18h30 à 20h00 puis la brocante le 21 septembre et le bal des débutants le 5 octobre.

## COMITE DES FETES

Ce début d'année, nous nous sommes retrouvés pour des moments de convivialité lors de la **soirée choucroute** le 8 février puis lors de la **chasse aux œufs** et enfin pour la **pétanque** du 13 juin.

Et cela va continuer dès le 1<sup>er</sup> août avec la **fête patronale** (voir activités proposées en fin de bulletin).

Enfin pour clôturer l'année, nous pourrions partager un **repas animé le 8 novembre**.

Malgré le petit nombre de **bénévoles**, nous tenons à maintenir la convivialité et une vie festive sur notre commune. Vous pouvez aussi y participer en nous donnant des idées afin de l'améliorer ou bien en nous rejoignant dès maintenant afin de soutenir l'équipe.



## ADEQUAT

Adéquat propose des ateliers d'animation, et pas seulement à Bourbon !

Retrouvez à Franchesse, l'**atelier de loisirs créatifs** les lundis de 14h00 à 17h00. Une fois par mois depuis février 2025, cet atelier reçoit une animatrice peinture pour 1h30 de cours artistique.

Le vendredi de 10h00 à 12h00, c'est l'**atelier informatique** qui prend place.

À Adéquat, toutes sortes d'activités sont mises en place **pour les enfants** de 3 à 12 ans (centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires) ; **pour les ados** de 13 à 17 ans, le service jeunesse propose régulièrement des projets, des séjours et des sorties ; **pour les plus de 55 ans**, l'Académie des Sages organise

des petits déj' animés, des sorties culturelles, des temps d'échange...

Inscriptions et renseignements auprès d'Adéquat  
04 70 67 12 63 ou [accueil.adequat@gmail.com](mailto:accueil.adequat@gmail.com)

## Activités économiques à Franchesse

### INAUGURATION DU NOUVEAU COMMERCE

Le samedi 8 mai, il y avait foule pour l'inauguration du commerce « **Au coin du bourg** », bar, épicerie et produits frais, restauration, boucherie.



Dans un cadre rénové et accueillant, Marie-Anne, Gabin et Lola nous ont accueilli pour présenter leurs projets et prestations. Vous trouverez toutes leurs propositions, horaires et menus sur leur page Facebook (<https://www.facebook.com/au.coin.du.bourg>). La commune remercie chaudement l'investissement des nouveaux gestionnaires qui, en famille, ont relevé le défi. Longue vie à ce nouveau commerce de Franchesse.

### PRIX DE LA BAGUETTE DE TRADITION

La **meilleure baguette tradition** de l'Allier est fabriquée à Franchesse. Organisé par le syndicat patronal de l'Allier et du Puy-de-Dôme de la boulangerie, le concours 2025 de la baguette de tradition de l'Allier a été remporté sans coup férir par la famille Mongendre, installée à Franchesse.

Ils avaient déjà gagné le prix dans les Yvelines en 2010, en 2014 et en 2018.



## Divers

### FETE DE LA RANDONNEE



Nous étions nombreux à cette fête de la rando organisée par la Comcom.

À cette occasion, a été présenté l'ensemble des circuits réalisés en partenariat avec la Comcom dans toutes les communes.

Notre circuit **Pierre Brizon** en fait partie. Une bonne idée de promenade (ombragée) pour cet été.



# Nos artistes

## EXPO ET LIVRE DE MICHEL MAZZONI

Michel Mazzoni a dédié son livre « Les mondes de Michel Mazzoni ». Un monde poétique et spirituel qui nous invite au rêve et à la méditation.

Sam. 26  
avril 2025  
11 h 00

DÉDICACES  
CENTRE CULTUREL  
BOURBON  
L'ARCHAMBAULT

RENCONTRE DÉDICACE AVEC  
**Michel Mazzoni**  
à l'occasion de la réédition de son livre  
« Les Mondes de Michel Mazzoni »

LES MONDES DE MICHEL MAZZONI  
Sculpteur - Peintre - Poète - Graveur

Médiathèque Bourbon l'Archambault

## UN NOUVEAU TABLEAU A LA MAIRIE

Le Conseil municipal souhaite encourager et mettre en valeur les artistes de Franchesse.

Après le tableau *Les Hirondelles à Franchesse* créé par Michel Mazzoni, c'est aujourd'hui un tableau de Patrick Bouffard qui va rejoindre les murs de la mairie.



À partir d'une photo, l'artiste a réalisé un portrait au crayon de Pierre Brizon qui fut Maire de Franchesse de 1912 à 1919 et député de la France de 1910 à 1919. Pierre Brizon est réputé pour son activité militante en faveur des plus pauvres et son action contre la guerre. Pour aller plus loin, un article très complet se trouve sur le site internet de la commune.

L'association « Les amis de Pierre Brizon » perpétue la mémoire de l'œuvre de Pierre Brizon et les valeurs qu'il défendait.

Nous remercions Patrick Bouffard pour ce très beau et inspirant tableau.

## LES VEILLES DE CAP AU VILLAGE

Artiste international, Patrick Bouffard nous invite chaque mois avec Uriel Vernis à ses « P'tits concerts de vieilles au pays des Lanciers ».

Ambiance artistique et amicale garantie.

Reprise des veillées le 26 septembre 2025.

Cap'au village : présente

*Veillées à Franchesse (03)*

Les vendredis :  
19h30 / 22h  
28/02, 28/03, 25/04,  
23/05, 20/06, 26/09,  
24/10, 28/11 & 19/12

2025

Histoire de la vieille,  
iconographie,  
organistrum,  
chifonie, symphonia,  
mineur, majeur,  
tradition, George  
Sand, pop, rock, art  
populaire, baroque,  
vidéos, artistes,  
ménétriers, lieux,  
gens, organologie,  
luthier, gueux, reine,  
St-Julien, confrérie,  
acoustique, électro,  
pédagogie, folk,  
musette.

Tout public

*P'tits concerts de vieilles au pays des Lanciers  
avec Uriel Vernis & Patrick Bouffard + Guest*

Salle du presbytère en face de l'église  
Repas partagé « tiré du panier »  
PAF : Libre participation

*Sessions « boeuf » avec les musiciens présents\* Sous réserve*

Contact/infos : [patrick.bouffard07@orange.fr](mailto:patrick.bouffard07@orange.fr) 06 07 27 69 38

# Fête patronale, le programme

**CONCOURS**

# PÉTANQUE

FÊTE PATRONALE FRANCHESSE  
AU STADE DES TUTELLES  
SNACK, BUVETTE ET CONVIVIALITÉ ASSURÉE !

**1ER AOÛT 2025**

EN DOUBLETTE OUVERT À TOUS AMATEUR & FAMILIAL

Inscription à partir de 19h  
début des jeux à 20h

**Renseignements :**  
Contacter le 06 44 25 08 19  
ou le compte Facebook du  
comité des fêtes de Franchesse  
ou le site de la commune

**Informations :**  
Inscriptions sur place  
14€ par équipe  
Lots pour tous les participants  
à l'issue des 4 parties

Comité des fêtes Franchesse

Ne pas jeter sur la voie publique. I.P.N.S

8 38 16

# RIFLES

## Fête Patronale Franchesse

**SAMEDI 2 AOÛT** 14H30

Ouverture des portes à 13h30

**Nombreux lots !**

Partie spéciale  
vendue d'avance  
3€ l'un 5€ les 2  
Bons d'achats de 50 à 300€

Informations au  
06 44 25 08 19  
ou sur la page facebook

Ne pas jeter sur la voie publique

Tickets vendus à chaque partie  
Restauration et buvette sur place

8	16	23	35
10			

I.P.N.S.

Comité des fêtes Franchesse

**Marché**  
de la Fête Patronale  
à Franchesse

**DIMANCHE 3 AOÛT 2025**

DE 8H à 13H  
DEVANT LA SALLE DES FÊTES

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Informations au 06 44 25 08 19  
ou sur le site Facebook du comité des fêtes ou de la commune

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE I.P.N.S

# Fête Patronale Franchesse Le 3 août 2025

## Soirée jambon à la broche

A partir de 20h  
derrière la salle des fêtes

Entrée, plat,  
fromage et dessert  
à 16€

Réservation obligatoire  
avant le 29 juillet

Au 06 44 25 08 19

Plus d'informations par téléphone ou via la page facebook

Comité des fêtes Franchesse

Ne pas jeter sur la voie publique I.P.N.S

FÊTE  
PATRONALE  
FRANCHESSE

DU 1 AU 4 AOÛT 2025

Bal gratuit et fête foraine  
du samedi au lundi soir

VENDREDI  
**1er août**  
19h-20h  
**Concours Pétanque**  
*Stade des tuteilles*  
Buvette et snack

SAMEDI  
**2 août**  
14h30  
Rifles  
21h30  
Retraite aux flambeaux

DIMANCHE  
**3 août**  
8h-13h  
Marché  
15h  
Concert  
Spectacle de majorettes  
18h30  
Spectacle  
Lucky country time  
20h  
Repas jambon à la broche

LUNDI  
**4 août**  
16h  
Jeux pour enfants  
*Derrière la salle des fêtes*  
A la tombée de la nuit  
Feu d'artifice

INFORMATIONS ET  
RÉSERVATIONS  
AU 06 44 25 08 19

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

I.P.N.S

